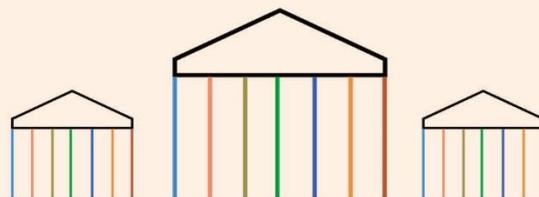




MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Synthèse du plan d'action national pour la France 2021-2023

Partenariat pour
un Gouvernement
Ouvert

Intervention du Président de la République,

Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le 15 décembre 2021



« L'action des entreprises, des associations, des initiatives citoyennes, forme un service public augmenté, à l'intersection de deux bonnes volontés : celle de l'administration dont c'est le cœur de métier et celle de nos concitoyens qui ont tellement à apporter. »

Edito d'Amélie de Montchalin

Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques



L'épidémie a rappelé, si besoin en était, à quel point les valeurs du Gouvernement ouvert – la transparence, la participation, la coopération – sont essentielles au bon fonctionnement de notre démocratie. L'ouverture des données sanitaires a fortement contribué à renforcer la confiance dans l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre l'épidémie. Je me félicite qu'elle ait également permis l'émergence de nombreuses initiatives portées par la société civile ayant activement contribué à la gestion de cette crise. Au-delà de cette épidémie, l'action publique doit aujourd'hui répondre à des défis majeurs, au premier rang desquels la transition écologique, la transition numérique ou encore le renforcement de la confiance démocratique, et je suis convaincue que cela ne peut se faire qu'en impliquant étroitement les citoyens.

Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a œuvré depuis quatre ans à construire une démocratie plus ouverte, plus inclusive, plus participative. La France est désormais le premier pays en Europe en matière d'ouverture de ses données. Nous avons conduit des innovations majeures pour renforcer la place de nos citoyens dans la prise de décision publique : le Grand débat national, la Convention citoyenne pour le climat et, plus récemment, la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Nous devons aller plus loin. C'est pourquoi j'ai engagé l'écriture de ce troisième plan d'action de la France dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Co-construit avec la société civile, ce plan se concentre sur six priorités majeures pour la période 2021-2023. Trois priorités transversales tout d'abord : la participation citoyenne, l'inclusion et la transparence publique. Trois priorités thématiques ensuite : l'environnement, la réponse à la crise et l'international.

Je suis particulièrement attachée au renforcement des coopérations entre l'Etat et les initiatives citoyennes qui œuvrent pour l'intérêt général, dans de nombreux domaines du quotidien de nos concitoyens comme l'inclusion, l'éducation ou encore l'environnement. Les Français, notamment les plus jeunes, ont une volonté grandissante de s'engager pour les causes qui leur sont chères. Nous devons accueillir cette énergie comme une opportunité majeure et accompagner l'émergence de ces initiatives. Elles constituent des apports essentiels pour le service public. C'est pourquoi je lance l'accélérateur citoyens.transformation.gouv.fr.

Je compte sur vous pour inventer ensemble le service public de demain.

Sommaire

Introduction

Trois axes transversaux :

1. Faire **participer** les Français à l'élaboration des politiques publiques

- Innover dans l'action publique grâce aux initiatives citoyennes
- Soutenir la participation citoyenne dans tous les territoires
- Encourager l'engagement civique des jeunes

2. Renforcer la **transparence** de l'action publique

- Mettre les données au service de l'action publique
- Assurer la transparence des résultats de l'action publique

3. Développer une société numérique plus **inclusive**

- Faciliter l'accès aux services du quotidien
- Développer l'inclusion numérique dans tous les territoires

Trois axes thématiques :

4. Accélérer la transition **écologique**

- Associer les citoyens à l'élaboration des politiques environnementales
- Ouvrir et enrichir les données environnementales pour sensibiliser les Français

5. Répondre à la crise **sanitaire**

- Impliquer la société civile dans les politiques de santé
- Renforcer l'information des citoyens et la transparence dans le domaine sanitaire
- Garantir la transparence de la mise en œuvre de France Relance pour relancer l'économie

6. Développer les valeurs de l'ouverture en **Europe** et à l'**international**

- Tirer parti de la conférence sur l'avenir de l'Europe pour mobiliser les citoyens
- Développer les communs numériques à l'échelle européenne
- Renforcer les valeurs de la transparence pour promouvoir le modèle du gouvernement ouvert

Remerciements

Annexes

Introduction

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ou « *Open Government Partnership* » (OGP) est une initiative internationale regroupant 78 États et 76 collectivités territoriales, qui produisent tous les deux ans des plans d'actions en faveur de la transparence, de la participation et de la collaboration avec la société civile. La France y a adhéré en 2014.

Fière de ses deux précédents plans d'actions publiés en 2015 et en 2017, la France s'est positionnée comme pionnière en matière de gouvernement ouvert à l'échelle internationale, notamment en s'affirmant comme fer de lance sur les sujets de gouvernance numérique, d'ouverture de données et des algorithmes, mais aussi en explorant de nouveaux modes de coopération entre les agents publics, les talents du numérique et les citoyens.

Lors de son intervention au sommet du gouvernement ouvert en marge de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2020, **le Président de la République a renouvelé l'engagement de la France au sein du Partenariat pour un gouvernement ouvert** et a exprimé l'ambition du pays pour le présent plan d'action : « *nous devons développer une meilleure version de la démocratie, plus ouverte, plus inclusive, avec les citoyens au centre.* ».

Dans ce contexte, les engagements de ce plan d'action national s'inscrivent dans la continuité des deux précédents, en laissant une place importante au numérique au service des valeurs de transparence, de participation et d'évaluation de l'action publique, tout en explorant des chantiers inédits, au plus près des préoccupations des citoyens, tels que l'inclusion numérique, la justice, les territoires ou encore l'engagement citoyen. Ce nouveau plan d'action apporte une vision transversale, chacun des engagements pris ayant une dimension interministérielle. Ainsi, **le nombre d'engagements a été réduit au nombre de six pour une plus grande clarté et une plus grande cohérence.**

Les engagements ont fait l'objet d'une construction avec la société civile. **Reflet de cette large mobilisation, le plan 2021-2023 engage de nouveaux acteurs cruciaux pour la démarche, parmi lesquels la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, la Commission de l'informatique et des libertés, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, ou encore le Conseil national du numérique.** La voix des citoyens collectées au cours des consultations est aussi valorisée puisque les cahiers de doléances du Grand débat national seront rendus disponibles dans un environnement scientifique adapté, conformément aux demandes de la société civile. L'accent mis sur la participation citoyenne et l'engagement a permis de produire plus de vingt mesures qui concernent directement les citoyens, via la tenue de consultations citoyennes, la mise en place d'ateliers citoyens, ou encore la création de comités citoyens.

Ce plan d'action est également très marqué par son actualité : il s'est appuyé sur l'écosystème d'innovateurs d'intérêt général, dont la mobilisation a été mise en lumière lors de la crise sanitaire. A travers sa politique volontariste d'ouverture des données publiques, l'Etat a vu en effet émerger des initiatives d'acteurs de la société civile permettant de participer à la gestion de la crise sanitaire. Le plan d'action prend acte de cette forme de mobilisation nouvelle et, surtout, vise à la soutenir grâce à **la création par l'Etat d'un accélérateur des initiatives citoyennes.**

Processus d'élaboration du plan d'action

La co-construction du troisième plan d'action a été lancée par la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Amélie de Montchalin le 13 février 2021 avec l'ambition de **renouveler l'exercice en engageant de nouveaux acteurs et de nouveaux domaines de l'action publique dans le cadre d'un dialogue le plus collaboratif possible.**

- Conformément aux standards du Partenariat pour un Gouvernement ouvert, un **site Internet dédié a été créé afin de centraliser les informations et de communiquer sur le processus d'élaboration du plan d'action.** Ce site a accueilli un agenda ouvert pour permettre à tous de se renseigner sur les événements organisés, un blog contributif pour laisser la parole à la société civile ainsi qu'un formulaire pour entrer en contact avec l'équipe gouvernement ouvert. Ce dispositif de communication a été complété par une communication active sur les réseaux sociaux comprenant des retransmissions vidéos des événements.
- La construction du plan d'action 2021-2023 a permis de réaliser **plus de 15 ateliers** à l'initiative de l'administration ou de la société civile, proposés en intégralité à distance. Ils ont permis de réunir un écosystème à la fois large et expert sur des sujets aussi variés que l'inclusion numérique, les décisions de justice ou la participation citoyenne sur les territoires.
- **Deux Forums Open d'Etat** ont été organisés les 27 mai et 17 juin regroupant respectivement 6 et 4 ateliers, et ayant accueilli dans le respect des règles sanitaires près de 100 participants. Pour chaque atelier prévu aux Forums Open d'Etat, le nombre de participants était paritaire : la moitié étant issue de l'administration et l'autre moitié issue de la société civile. Ces rencontres ont permis des collaborations étroites associant des chercheurs, des journalistes, des activistes, aux côtés des agents publics. A ce titre, des échanges ont notamment eu lieu avec Démocratie ouverte, Transparency international, Bayes Impact, le Centre de recherches interdisciplinaires, le CESE, Ma Dada, Open Law, ou encore Jogl. La participation à ces forums était ouverte, les thématiques ayant été rendues publiques. A l'issue de ces deux événements, les résultats des travaux ont été publiés sur le site internet dédié : <https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr>.

- Parallèlement à la mobilisation de la société civile, l'administration a été sensibilisée tout au long de la construction du plan par la mise en place d'un webinaire bimensuel faisant intervenir des experts de haut niveau pour diffuser la culture gouvernement ouvert. **Ces 6 "micro-ouverts" ont réuni près de 700 personnes.**
- **Enfin, un hackathon de lutte contre la pandémie a été organisé les 23 et 24 avril, réunissant plus de 250 personnes¹.** A l'initiative de la société civile, il a été organisé avec le soutien du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et du Ministère de la Santé et des Solidarités. Quinze projets y ont été portés. Des mentors issus de l'administration se sont rendus disponibles sur les deux jours pour répondre aux questions des participants. Les mentors étaient des spécialistes de santé publique et du numérique (design, data analyst, etc). Les projets ont fait l'objet d'un suivi par le Ministère de la Santé et des Solidarités et des financements ont été accordés par ce dernier pour soutenir les initiatives nées durant ce hackathon pour lutter contre la pandémie, notamment « Too Expected to Go » un projet évitant la perte de doses de vaccins. Pour la première fois, un hackathon a permis la naissance d'un projet d'une telle ampleur et bénéficiant d'un soutien de la part de l'Etat à ce niveau.

Les actions présentées dans cette synthèse sont détaillées sur la page de suivi du plan d'action national sur modernisation.gouv.fr.

¹ <https://hackathon-covid.fr/>



**1. Faire participer les citoyens
à l'élaboration des politiques
publiques**

Faire participer les citoyens à l'élaboration des politiques publiques

Enjeux

Dans la dynamique du Grand débat national et de la Convention citoyenne pour le climat, les quatre dernières années ont été marquées par la volonté d'associer résolument les citoyens à la conception et à la conduite des politiques publiques. Pour renforcer ces pratiques, cet engagement vise à développer l'ingénierie et les compétences en matière de participation citoyenne dans l'administration. Le Centre interministériel de la participation citoyenne doit permettre d'accompagner les initiatives de participation citoyenne. De même, le programme « Territoires d'engagement » va insuffler cette dynamique sur tout le territoire. En parallèle, une sensibilisation à l'école est prévue pour encourager dès le plus jeune âge les citoyens à prendre part à la vie civique. Enfin, l'engagement croissant des Français dans des initiatives citoyennes d'intérêt général, essentiel lors de la crise sanitaire, sera accompagné et appuyé par la création d'un nouvel accélérateur des initiatives citoyennes sur citoyens.transformation.gouv.fr.

Ambitions

- *Innover dans l'action publique grâce aux initiatives citoyennes*
- *Soutenir la participation citoyenne dans tous les territoires*
- *Encourager l'engagement civique des jeunes*

Porteurs

Ministère de la transformation et de la fonction publiques
Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
Ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne
Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Feuille de route

Innover dans l'action publique grâce aux initiatives citoyennes

Développer la participation citoyenne au sein de l'Etat grâce à la mise en place d'une offre de service interministérielle auprès des agents et des décideurs. Une

plateforme répertoriant l'ensemble des démarches de participation citoyenne lancées par les services de l'État sera mise en place, permettant aux citoyens qui le souhaitent d'être informés, notamment sur la manière dont leurs propositions sont reprises à l'issue d'une concertation.

Responsable de l'exécution :

Ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement et de la participation citoyenne
Direction interministérielle de la transformation publique

Développer l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général grâce à un nouvel accélérateur sur citoyens.transformation.gouv.fr visant à renforcer et améliorer la coopération entre les administrations et ces initiatives. De nombreux projets citoyens ont montré pendant la crise sanitaire leur apport précieux au service de l'intérêt général (les services numériques de suivi des cas contact, les réseaux d'entraide locaux, les outils de prise de rendez-vous, etc.) mais cet enjeu va bien au-delà. Par exemple, de multiples acteurs de l'économie sociale et solidaire agissent en grande complémentarité des services publics dans de nombreux domaines (insertion, inclusion, formation, développement local...). Un dispositif de soutien de ces initiatives sera mis en place, visant à mieux articuler leur travail essentiel avec celui les administrations.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques
Direction interministérielle du numérique
Direction interministérielle de la transformation publique

Associer les citoyens et la société civile pour améliorer les services publics de la justice et pour faire mieux comprendre son fonctionnement. Les points de dialogue entre le ministère de la justice et les usagers seront renforcés grâce à une consultation citoyenne dans le cadre des Etats généraux de la justice et le lancement d'un lab innovation.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la justice

S'appuyer sur les retours des citoyens pour améliorer en continu les services publics, en généralisant le dispositif Services Publics + qui permet notamment aux

Français de partager leur expérience sur les services publics via l’outil « Je donne mon avis » ou de signaler des opportunités de simplification ou d’amélioration.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques,
Direction Interministérielle de la Transformation publique

Impliquer davantage les citoyens dans les travaux de la Cour des comptes grâce à trois outils : un droit de requête des citoyens pour l’inscription de sujets au programme de travail de la Cour, un nouvel axe de contrôle basé sur les contributions citoyennes appelé « évaluation de la qualité du service public rendu » et une plateforme de recueil des signalements des citoyens lanceurs d’alerte sera créée.

Responsable de l'exécution :

Cour des comptes

Construire les outils permettant de développer l’approche du « gouvernement ouvert » dans les administrations, afin d’assurer un dialogue continu avec la société civile et les citoyens. Un tableau de bord de suivi transparent et collaboratif de l’exécution du plan d’action sera notamment proposé.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques,
Direction interministérielle de la transformation publique

Associer les citoyens à la réflexion sur le dispositif de validation des acquis de l’expérience en organisant une consultation en ligne et une ou plusieurs enquêtes en complément pour tester la pertinence des solutions et modalités de mise en œuvre envisagées.

Responsable de l'exécution :

Ministère du travail, de l’emploi, et de l’insertion

Soutenir la participation citoyenne dans tous les territoires

Accompagner pendant 3 ans les collectivités territoriales qui engagent une démarche de coopération avec les citoyens. Le programme « Territoires d’engagement » propose un financement de formations, d’accompagnement au changement, et de

projets de coopération emblématiques pour faire vivre sur le territoire la participation citoyenne. L'objectif 2021-2024 est de faire participer au programme entre 10 et 20 collectivités chaque année. Chaque collectivité pourra être soutenue jusqu'à 100 000 € par an pendant 3 ans.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
Agence nationale de la cohésion des territoires

Encourager l'engagement civique des jeunes

Renforcer l'engagement citoyen des jeunes en offrant à la jeunesse des opportunités de participation à la vie civique. Le service national universel, le service civique et la réserve civique permettent le développement d'un parcours d'engagement citoyen pour tous dès le plus jeune âge. Terrain d'engagement, l'école est aussi un lieu d'apprentissage à la citoyenneté, grâce à la mise en place d'éco-délégués, la labellisation « Établissements en démarche de développement durable » et le dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Développer les dispositifs de participation citoyenne relatifs à l'école sur tout le territoire et favoriser le suivi par les citoyens des plans d'action issus de la consultation citoyenne du Grenelle de l'Éducation. Les valeurs portées par le Gouvernement ouvert seront diffusées à destination de l'ensemble des services administratifs de l'Éducation nationale en s'appuyant notamment sur les 16 Labs d'académie, sur des ateliers de design thinking, et sur des hackathons.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Encourager la contribution de toutes les parties prenantes dans les projets de construction d'établissements scolaires, en invitant les acteurs à exprimer leurs attentes, leurs souhaits et leurs idées.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Expérimenter avec les collectivités territoriales volontaires la création d'espaces de services associant de multiples acteurs sur les champs de l'éducation, de la formation de la jeunesse au sein de lycées et collèges. Un appel à manifestation d'intérêt doté de 6 millions d'euros sera mis en place dans le cadre des « Territoires d'innovation pédagogique » du Programme d'investissement d'avenir.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports



2. Renforcer la transparence de l'action publique

Renforcer la transparence de l'action publique

Enjeux

Informers les citoyens sur la conduite des politiques publiques, ouvrir les données publiques, renforcer la transparence sur les résultats publics sont autant de conditions de la confiance dans l'action publique et dans le fonctionnement démocratique. A travers le baromètre des résultats de l'action publique, le Gouvernement permet à tous de suivre, territoire par territoire et en toute transparence, la mise en œuvre des réformes prioritaires. Cet engagement vise à mobiliser les citoyens dans le suivi des politiques publiques, en renforçant notamment la politique de la donnée.

Ambitions

- *Mettre les données au service de l'action publique*
- *Assurer la transparence des résultats de l'action publique*

Porteurs

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports
Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère de l'intérieur
Ministère de la cohésion des territoires
Ministère de la Justice
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Ministère de la transformation et de la fonction publiques
Cour de Cassation
Conseil d'Etat
Cour des Comptes
Commission nationale de l'informatique et des libertés
Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique
Commission d'accès aux documents administratifs

Feuille de route :

Mettre les données au service de l'action publique

Rendre plus transparente la commande publique grâce à une publication régulière d'une quarantaine de données de la commande publique au lieu des 23 actuelles. Une

plateforme nationale sera mise en place pour favoriser l'accès des données au public, accompagnée par le développement d'outils explicatifs et l'implication des acheteurs publics. Des expérimentations seront conduites en matière de pilotage par la donnée de la politique d'achat ainsi que de suivi des données environnementales et sociales (GIP Maximilien en Ile-de-France).

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Région Bretagne

Favoriser la transparence de l'action publique en s'appuyant sur la recherche en engageant les agences de financement à créer et diffuser les jeux de données concernant les appels à projets, les opérateurs de recherche et d'enseignement supérieur.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Accompagner l'ouverture des décisions de justice auprès des réutilisateurs des données de jurisprudence. Des événements seront organisés pour favoriser l'utilisation de ces données, comme des ateliers thématiques, des points d'étape sur l'ouverture des données ou des hackathons.

Responsables de l'exécution :

Ministère de la justice
Cour de Cassation
Conseil d'Etat

S'appuyer sur le logiciel libre et les communs numériques pour renforcer l'attractivité de l'État-employeur auprès des talents du numérique, accompagner l'ouverture des codes sources publics avec la plateforme code.gouv.fr et réaliser l'inventaire des algorithmes publics. Des ateliers sur des logiciels libres des administrations, dits ateliers « Blue Hats » ouverts au public et à tous les agents publics seront organisés et mettront en visibilité les actions des administrations autour des logiciels libres. La plateforme code.gouv.fr sera mise en œuvre permettant d'identifier les codes sources publiés par les administrations.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques,
Direction interministérielle du numérique

Renforcer le dialogue avec la société civile sur les questions de protection des données personnelles, afin de contribuer à faire de ce droit individuel un sujet collectif. La CNIL souhaite accompagner et susciter via cet engagement la création et le développement de « corps intermédiaires » de la donnée en réunissant des acteurs de la société civile, des associations, des syndicats et des collectifs de citoyens. Une série d'ateliers d'idéation et de travail collectif sera organisée jusqu'au premier semestre 2022.

Responsable de l'exécution :

Commission nationale de l'informatique et des libertés

Faciliter l'accès aux documents administratifs par la formation des personnes responsables de l'accès aux documents administratifs (PRADA) et en développant la culture de l'open data au sein des administrations. La CADA renforcera l'animation du réseau des PRADA. Des modules de formation à destination des agents publics seront développés.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques
Direction interministérielle du numérique
Commission d'accès aux documents administratifs

Favoriser l'accès de la société civile aux données publiques des collectivités territoriales. 90% des collectivités concernées par les obligations en matière d'open data, n'ont pas entamé de démarche d'ouverture de données. L'ANCT accompagnera les collectivités territoriales dans leur démarche d'ouverture de données et dans les modalités de publication.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
Agence nationale de la cohésion des territoires

Améliorer les outils numériques et l'ouverture des données dans l'éducation nationale en s'appuyant sur un plan d'action open data et open source. Des événements

réguliers faciliteront la manipulation et l'exploitation des données ouvertes brutes. Les référents open data joueront un rôle de facilitateur d'accès à la donnée et de conseil vis-à-vis des agents.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports

Amplifier l'ouverture, la circulation et l'appropriation des données dans le domaine de la recherche et de l'innovation par la création d'une plateforme nationale des données de la recherche « Recherche Data Gouv ». Les données des cahiers de doléances du grand débat seront mises à disposition des chercheurs dans des conditions respectueuses de la protection des données à caractère personnel qu'ils contiennent.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Encourager le recours à des expertises scientifiques dans la conception des politiques publiques et développer l'ouverture des administrations à la recherche, en mettant en favorisant le recours à l'expertise de jeunes chercheurs et la mobilité au sein des administrations de chercheurs confirmés. Cet engagement vise également à encourager les administrations à ouvrir leurs données et pratiques de travail aux chercheurs, dans une logique de transparence, de redevabilité et d'amélioration continue.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques,
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Direction interministérielle de la transformation publique

Assurer la transparence des résultats de l'action publique

Accroître l'ouverture des travaux de la Cour des comptes et leur diffusion auprès de nos concitoyens grâce notamment à la mise à disposition de l'intégralité de ses travaux à horizon 2025. La Cour organisera des réunions de restitution auprès des citoyens pour présenter ses travaux, mettra en place un baromètre de suivi par chambre,

fera évoluer les pratiques de production des rapports pour les porter au débat public par exemple en se fixant l'objectif de temps d'enquête de 8 mois et en expérimentant une procédure rapide dite d'« audit flash ».

Responsable de l'exécution :

Cour des comptes

Renforcer la transparence de la représentation d'intérêt pour fournir aux citoyens une meilleure information sur la façon dont s'élabore la loi. Une fois par semestre, une analyse des données déclarées par les représentants d'intérêts sera publiée. Une consultation sera réalisée pour recueillir les attentes des citoyens et de la société civile en la matière. Une amélioration de l'accès aux données du répertoire des représentants d'intérêts sera également conduite afin de faciliter leur exploitation et un hackathon sera organisé.

Responsable de l'exécution :

Haute autorité pour la transparence de la vie publique

Favoriser l'appropriation des résultats de l'action publique par les Français en expérimentant la co-construction du baromètre des résultats de l'action publique avec les citoyens. Parallèlement, la possibilité de prendre contact avec l'administration sur le site sera déployée, notamment pour traiter les demandes d'accès aux données et pour offrir la possibilité de demander des précisions sur un résultat, apporter un regard ou une expérience. Enfin, le code source ouvert du baromètre permettra d'en faire un commun numérique, ainsi utilisable par d'autres administrations.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transformation et de la fonction publiques,
Direction Interministérielle de la transformation publique

Renforcer la contribution de la Cour des comptes à l'évaluation des politiques publiques, en multipliant par quatre les ressources allouées à l'évaluation au sein des juridictions financières d'ici 2025, et en étendant la compétence d'évaluation aux Chambres régionales et territoriales des comptes dès cette année.

Responsable de l'exécution :

Cour des comptes

Développer le lien entre science et société en dédiant 1% du budget de l'Agence nationale de la recherche à cet enjeu.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
Agence nationale de la recherche



3. Développer une société numérique plus inclusive



Développer une société numérique plus inclusive

Enjeux

S'informer, consulter un médecin, accéder à des services publics, interagir avec les administrations : le numérique est désormais un canal incontournable des interactions de notre société et de l'exercice de la citoyenneté. Dans ce contexte, le numérique doit être un espace ouvert à tous et accessible. En 2019, 73% des Français ont déclaré être confrontés à des fausses informations sur les réseaux sociaux, et 17% souffrent de fracture numérique. Face à ces défis, le Gouvernement souhaite encourager le développement d'une société numérique plus inclusive.

Ambitions

- *Faciliter l'accès des citoyens aux services du quotidien*
- *Développer l'inclusion numérique dans tous les territoires*

Porteurs :

Ministère de l'Intérieur
Conseil d'Etat
Agence nationale de la cohésion des territoires
Conseil supérieur de l'audiovisuel
Service d'information du gouvernement
Conseil national du numérique

Feuille de route :

Faciliter l'accès des citoyens aux services du quotidien

Rendre les démarches administratives en ligne du quotidien accessibles pour les personnes en situation de handicap, en rendant 80% des 250 démarches les plus fréquemment réalisées par les Français accessibles d'ici fin 2022. Des moyens seront mis en place pour accompagner les administrations dans cette transition grâce notamment à France Relance.

Responsable de l'exécution

Ministère de la transformation et de la fonction publiques

Maintenir et développer les canaux alternatifs au numérique permettant de réaliser les démarches administratives du quotidien, à travers le déploiement des espaces France Services partout sur le territoire et la mise en place de canaux de contact téléphonique gratuits.

Responsable de l'exécution

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
Ministère de la transformation et de la fonction publiques

Faciliter l'accès du citoyen au juge administratif grâce au dispositif Télérecours citoyens. Un travail sur l'accessibilité et la fluidité du parcours utilisateur sera réalisé pour que le justiciable puisse échanger plus simplement et comprendre facilement les étapes de la procédure tout au long de l'instruction de son affaire. Ainsi, un « club utilisateur » sera mis en place pour aider à définir les points de blocage et les solutions à appliquer.

Responsable de l'exécution

Conseil d'Etat

Créer et déployer le système de design de l'État en lien avec les usagers. Ce dispositif, co-construit avec une large communauté d'utilisateurs, permet de produire des sites publics de meilleure qualité, avec des interfaces efficaces, reconnaissables, ergonomiques et respectueuses des principes d'accessibilité numérique. L'inclusion des personnes en situation de handicap est au cœur des principes de conception de l'outil. Le système de Design de l'Etat a vocation à couvrir l'ensemble des sites officiels.

Responsable de l'exécution :

Service d'information du gouvernement

Développer l'inclusion numérique dans tous les territoires

Soutenir l'innovation publique ouverte sur les territoires grâce aux laboratoires d'innovation. Des dispositifs de financement et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer les laboratoires d'innovation territoriale et en créer sur les territoires qui

en sont aujourd'hui dépourvus. L'objectif de ces labs est de développer des projets communs entre services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales et usagers, pour dépasser les frontières administratives au bénéfice de meilleurs services publics pour les Français. La participation citoyenne, la transparence de l'action publique seront au cœur des préoccupations et de l'approche des labs.

Responsable de l'exécution

Ministère de la transformation et de la fonction publique,
Direction interministérielle de la transformation publique

Favoriser l'émergence d'un débat public sur la place du numérique dans la société sur l'ensemble du territoire. Le Conseil national du numérique organisera des ateliers ouverts à tous sur l'ensemble du territoire à partir de la rentrée 2021 pour stimuler le débat, recueillir, et partager la parole des personnes intéressées aux enjeux du numérique ou non. Dans chacune des régions métropolitaines, et en Outre-mer si les conditions du projet le permettent, le Conseil organisera une série de rencontres et débats avec les citoyens et les écosystèmes numériques locaux.

Responsable de l'exécution

Conseil national du numérique

Généraliser la médiation numérique partout sur le territoire grâce au recrutement, à la formation et au déploiement de 4 000 conseillers numériques France services. L'Etat financera également, avec France Relance, la conception et le déploiement de mobiliers pour l'accompagnement au numérique en proximité dans les mairies, bibliothèques, centres sociaux, France services, tiers-lieux, etc. Enfin, le service public numérique « Aidants Connect » sera généralisé pour sécuriser la formalité administrative qu'un aidant (travailleur social notamment) peut réaliser pour le compte d'un utilisateur.

Responsable de l'exécution

Ministère de la transformation et de la fonction publique,
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



4. Accélérer la transition écologique



Accélérer la transition écologique

Enjeux

La mobilisation accrue des Français sur les enjeux écologiques modifie profondément les modes de conception des politiques publiques environnementales, comme l'illustre la conduite de la Convention citoyenne pour le climat organisée en 2020, véritable innovation démocratique conduite par le Gouvernement. La stratégie d'ouverture des données environnementales sera fortement renforcée pour donner aux citoyens les outils nécessaires à leur implication, et favoriser les changements de consommation et de comportements en faveur de la transition écologique.

Ambitions

- *Associer les citoyens à l'élaboration des politiques environnementales*
- *Ouvrir et enrichir les données environnementales pour sensibiliser les Français*

Porteurs

Ministère de la transition écologique
Ministère de la mer
Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes et de la Distribution de la Presse (ARCEP)

Feuille de route

Associer les citoyens à l'élaboration des politiques environnementales

Dans le prolongement de la **Convention citoyenne sur le climat**, les citoyens **seront impliqués** dans la phase d'élaboration de la future stratégie française climat et énergie (SFEC), qui comprend la stratégie nationale bas carbone (SNBC), le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Une concertation publique associera les citoyens à chaque étape du projet, de la définition des grands enjeux de la stratégie en 2022, jusqu'en 2024.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transition écologique
Direction générale de l'énergie et du climat

Renforcer l'engagement des citoyens dans la politique maritime et littorale française. Un dialogue avec les citoyens a été instauré via une consultation publique organisée sur les documents stratégiques de façade. De plus, la possibilité d'un suivi transparent de l'exécution des différentes stratégies de façade maritime sera mise en place via une ouverture des données sur l'année 2022.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la mer

Co-construire la troisième Stratégie nationale de la biodiversité pour la période 2021-2030 au cœur même des territoires où agissent les collectivités et les porteurs de projets.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transition écologique

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Développer l'initiative « One Health » qui vise à prévenir et mieux lutter contre les maladies et les pathologies liées à la présence de contaminants dans l'environnement. Dans le cadre d'un dialogue continu, le maximum d'information sur les impacts environnementaux pour la santé et l'état des écosystèmes sera mis à disposition, avec une attention particulière pour la communication vers le monde de la santé publique et animale.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transition écologique,

Commissariat général pour le développement durable

Ouvrir et enrichir les données environnementales pour sensibiliser les Français

Développer l'affichage environnemental. Continuer à développer les méthodes, données et outils nécessaires à la mise en place de l'affichage environnemental. Une expérimentation sera conduite avec l'incubateur de services numériques de l'Etat dont l'objectif sera d'ouvrir et d'enrichir les données nécessaires pour rendre plus lisible

l’affichage environnemental des produits pour permettre aux citoyens et aux entreprises de s’adapter pour diminuer leurs impacts environnementaux.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transition écologique,
Commissariat général pour le développement durable

Améliorer l'accès aux informations d'aménagement du territoire grâce au Géoportail de l'urbanisme qui permet de relayer auprès du grand public les données disponibles sur l'aménagement du territoire. L'objectif est de faciliter, pour les acteurs de l'urbanisme, l'accès aux données pour accélérer les étapes préalables à la construction.

Responsable de l'exécution :

Ministère de la transition écologique,
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Contribuer au développement d'une régulation par la donnée pour mieux appréhender les enjeux liés à l'empreinte environnementale du numérique et améliorer l'information à disposition des citoyens. L'ARCEP mettra en place un baromètre pour mieux évaluer l'empreinte environnementale des réseaux, terminaux et services numériques, tout en favorisant les échanges autour des données environnementales, un appui et soutien aux initiatives de la société civile.

Responsable de l'exécution :

Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes et de la Distribution de la Presse (ARCEP)



5. Répondre à la crise sanitaire

Répondre à la crise sanitaire

Enjeux

La lutte contre la pandémie a mis en évidence la richesse des coopérations entre les administrations et la société civile. Pour prolonger ces synergies, cet engagement vise à renforcer les coopérations entre citoyens, acteurs de la santé et innovateurs grâce notamment à la mise à disposition de données et à la formation des citoyens aux enjeux de santé. En outre, cet engagement vise à garantir la transparence des données de la réponse à la crise, notamment celles de France Relance.

Ambitions

- *Impliquer la société civile dans les politiques de santé*
- *Renforcer l'information des citoyens et la transparence dans le domaine sanitaire*
- *Garantir la transparence de la mise en œuvre de France Relance pour relancer l'économie*

Porteurs

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère de l'intérieur
Ministère des solidarités et de la santé
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Feuille de route

Impliquer la société civile dans les politiques de santé

Simplifier l'accès aux services publics pour les entrepreneurs du numérique en santé. Afin de favoriser l'innovation en santé, le ministère des solidarités et de la santé développera un guichet d'orientation G_NIUS (guichet national de l'innovation et des usages en e-santé) à destination des entrepreneurs.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Direction du numérique en santé

Pérenniser la participation citoyenne en matière de numérique en santé via la mise en place d'un comité ouvert, réunissant citoyens recrutés et représentant d'associations de patients. Réuni tous les ans, le comité produira des avis et des recommandations sur les questions liées au développement des usages du numérique dans le secteur de la santé.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Direction du numérique en santé

Faciliter la coopération entre les citoyens engagés dans le numérique en santé et les agents publics à travers le programme « ambassadeurs » qui permet d'identifier sur le territoire des citoyens volontaires, prêts à accompagner bénévolement les individus éloignés du numérique en santé à l'appropriation de leur espace santé. Les ambassadeurs s'engagent à faire connaître Mon Espace Santé. Formés, les ambassadeurs contribuent à créer les usages de Mon Espace Santé et à renforcer les compétences des usagers sur les enjeux du numérique en santé comme la sécurité des données et la confidentialité.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Direction du numérique en santé

Mettre en place un dispositif d'écoute citoyenne sur la gestion des données de santé sous des formes variées, comme des questionnaires, des entretiens libres, des focus groupes, des ateliers de concertation. Les résultats de cette écoute seront systématiquement rendus publics notamment via le site internet du Health Data Hub.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Health Data Hub

Assurer un référencement exigeant et de qualité des services numériques de santé à destination des citoyens. En janvier 2022 « Mon Espace Santé » sera déployé. Il comprendra un catalogue de services numériques à destination des citoyens. Ces derniers ont été référencés sur des critères précis et exigeants : éthique, lutte contre la fracture numérique, protection des données personnelles, standards techniques (interopérabilité), exigences de sécurité.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Direction du numérique en santé

Promouvoir et développer l'ouverture des données de santé grâce aux « Data Challenges » en partenariat avec des acteurs du monde médical. Ces compétitions en science des données, ouvertes à tous, visent à répondre à des problématiques médicales à l'aide de l'analyse de données. A l'issue de la compétition, une récompense est proposée aux meilleurs projets, permettant de générer une émulation autour des thématiques de santé. Ces événements innovants favorisent notamment les interactions entre le monde de l'intelligence artificielle et le monde de la santé.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Délégation du numérique en santé et Health Data Hub

Favoriser la prise de conscience des enjeux sanitaires et environnementaux à l'école, au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur, notamment grâce à l'ouverture des données liées à la gestion de la crise sanitaire (nombre d'établissements et de classes fermées, nombre de cas Covid avérés, nombre de tests salivaires réalisés). Par ailleurs, une publication d'information relative aux personnels mobilisés sur les enjeux sanitaires sera réalisée, détaillant notamment le nombre de postes de professionnels de santé couverts à la maille départementale, académique, régionale. De même, des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) seront déployés dans tous les établissements scolaires.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports

Renforcer l'information des citoyens et la transparence dans le domaine sanitaire

Développer la connaissance des Français relatives aux données de santé : le Health Data Hub proposera aux citoyens des outils pédagogiques pour s'acculturer aux enjeux liés aux données de santé. Une stratégie collaborative avec la société civile sera mise en place pour permettre de toucher 150 000 personnes sur une année.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Health Data Hub

Développer la démarche d'ouverture de code sources dans la santé et promouvoir la science ouverte en santé. L'objectif est de démocratiser l'accès à la connaissance et de multiplier le nombre de contributeurs et utilisateurs de la documentation ouverte autour du système national des données de santé.

Responsable de l'exécution :

Ministère des solidarités et de la santé,
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Health Data Hub

Déployer le dispositif « FR-Alert » pour une gestion de crise proche des citoyens, qui consiste à diffuser des messages d'alerte et d'information des autorités publiques aux populations situées dans une zone de danger en partenariat avec les opérateurs télécom (catastrophes naturelles, incidents techniques ou technologiques, événements de sécurité publique, ...)

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Intérieur

Garantir la transparence de la mise en œuvre de France Relance pour relancer l'économie

Accroître la transparence du plan de relance en réponse à la crise sanitaire, via une publication des données de son exécution accompagnée de démarches en faveur de l'accès des données au public. Cette action conduira notamment au développement d'une plateforme nationale permettant la visualisation des progrès du déploiement du plan de relance par territoire. Cet engagement vise également à encourager la réutilisation des données, via des événements dédiés avec la communauté open data présente sur le territoire.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance



6. Développer les valeurs de l'ouverture en Europe et à l'international

Développer les valeurs de l'ouverture en Europe et à l'international

Enjeux

Avec la conférence sur l'avenir de l'Europe, impulsée dès 2019 par le Président de la République, une démarche inédite de participation des citoyens européens dans la réflexion sur le futur de l'Union européenne a été engagée. Le Gouvernement est également mobilisé pour que la France promeuve une diplomatie ouverte, reposant sur une transparence accrue. Forte de son rayonnement, la France doit enfin contribuer à la diffusion de la culture du Gouvernement ouvert à travers le monde.

Ambitions

- *Tirer parti de la conférence sur l'avenir de l'Europe pour mobiliser les citoyens*
- *Développer les communs numériques à l'échelle européenne*
- *Renforcer les valeurs de la transparence pour promouvoir le modèle du gouvernement ouvert*

Porteurs

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Agence française de développement (AFD)

Feuille de route

Tirer parti de la conférence sur l'avenir de l'Europe pour mobiliser les citoyens

Construire la contribution de la France à la conférence sur l'avenir de l'Europe en mobilisant les citoyens grâce à l'organisation de débats citoyens dans 18 régions de France. Ces rencontres régionales ont été organisées autour d'une question : « en tant que citoyens français, quels changements souhaitez-vous pour l'Europe ? ». Une synthèse nationale, donnant suite à une conférence organisée au Conseil économique social et environnemental, fera l'objet d'un rapport au Président de la République et constituera

la contribution de la France à la conférence sur l'avenir de l'Europe. Un « comité de suivi citoyen » veillera, lors de la PFUE, à leur mise en œuvre. La fin des travaux au niveau européen de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, avec un rapport final attendu en mars 2022, constituera l'un des grands temps forts de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Développer les communs numériques à l'échelle européenne

Mener une politique européenne de soutien aux communs numériques durant la Présidence française de l'Union européenne.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

Ambassadeur pour le numérique

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Développer un outil ouvert et libre pour suivre l'évolution des Conditions générales d'utilisation (CGU) des grands fournisseurs de services en ligne et constater leurs évolutions en toute transparence. Cet outil collaboratif permettra d'aider le régulateur, le législateur et l'ensemble de la société civile à suivre l'évolution de ces conditions.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

Ambassadeur pour le numérique

Pour une diplomatie au service de la transparence

Poursuivre et étendre la politique d'ouverture des données de la diplomatie française notamment certaines données cartographiques, des données de l'appel de Christchurch, ou encore des données relatives aux Français de l'étranger, tout en soutenant la création de communautés de réutilisateurs.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Mettre en place une base de données ouverte regroupant les informations relatives à l'aide publique au développement bilatéral et multilatéral de la France, conformément à la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales du 4 août 2021.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères,
Ministère de l'Economie, des finances et de la relance

Soutenir la participation citoyenne par un accès accru à l'information en Afrique en renouvelant le soutien technique et financier au Projet d'Appui au Gouvernement Ouvert dans les pays Francophones (PAGOF) pour accompagner la mise en œuvre de réformes de gouvernement ouvert en Tunisie, au Burkina Faso, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Les valeurs du gouvernement ouvert seront ainsi diffusées dans les pays volontaires en Afrique francophone.

Responsable de l'exécution :

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères,
Agence française de développement

Remerciements

L'Autorité de Régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse • Bayes Impact • la Commission d'Accès aux Documents Administratifs • la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés • le Conseil national du numérique • le Conseil d'Etat • le Centre de Recherches Interdisciplinaires • le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel • la Cour de cassation • la Cour des comptes • Covidliste • Covid Tracker • la Croix Rouge • Décider Ensemble • Démocratie ouverte • Fabrique des santés • France Asso Santé • France Stratégie • French Impact • la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique • Health Data Hub • Just One Giant Lab • le Liberté Living Lab • Madada • Make Sense • la MedNum • le Mouvement Associatif • Open Law • Open Source Politics • OuiShare • Ouvre-boîte • Transparency International • Wikimedia France • la 27^e Région.

Annexes

Annexe 1 : Kit participant Forum Open d'Etat 1 : Transparence de la vie publique du 27 mai 2021 à la Cour des comptes



Qu'est-ce qu'un engagement ?

Dans le futur Plan d'action, on distinguera les **engagements** — peu nombreux, très emblématiques et à fort potentiel de transformation — des **actions** — qui se rattachent à l'engagement — et des **initiatives** — plus nombreuses, de portée plus ciblée et moins transverses, elles démontreront la mobilisation générale de l'administration en faveur des principes du gouvernement ouvert.

Voici quelques critères qui définissent un futur engagement potentiel :

- Il permet la **réalisation d'une politique publique** ;
- Il est **ambitieux**, susceptible d'être un vecteur de rayonnement de la France ;
- Il **incarne pleinement les valeurs** du Gouvernement ouvert : transparence, ouverture, participation, collaboration ;
- Il est **inédit**, il énonce une volonté d'agir et des outils qui n'existaient pas jusqu'alors ;
- Il **concerne un Ministère dans son ensemble** ou plusieurs Ministères ;
- Il est **incarné politiquement** au plus haut niveau par le/la Ministre, le Premier ministre ou le Président ;
- Il est **conçu et porté avec une ou plusieurs organisations de la société civile** ;
- Il est **durable** et doit pouvoir être porté au moins jusqu'à 2024 ;
- Ses résultats sont **mesurables**, à la fois par une évaluation externe et par une auto-évaluation.

Les projets qui ne feraient l'objet d'aucun travail avec une/plusieurs organisations de la société civile ne pourront pas intégrer le futur Plan d'action.



Forum Open d'Etat #1 Transparence de la vie publique

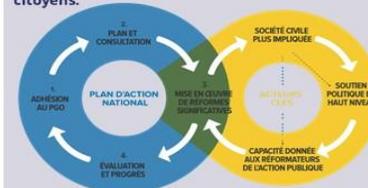
Cour des Comptes, Paris, 27 mai 2021

Livret participant

Qu'est ce que le Gouvernement ouvert ?

Le Gouvernement ouvert **ouvre à tous la fabrique de l'action publique**. Il lève le voile sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, en invitant chacun à imaginer **une action publique transparente, responsable et collaborative**, qui bénéficie à l'ensemble des usagers.

Le Gouvernement ouvert répond à la volonté du Président de la République de **construire des réformes ambitieuses sur des sujets sociétaux prioritaires**. Le mouvement du Gouvernement ouvert repose sur un **cercle vertueux** dans lequel l'engagement de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'engagements concrets renforce l'action des réformateurs au sein de l'administration. **Objectif : des réformes plus ambitieuses qui répondent aux besoins des citoyens.**



Une telle ambition se traduit de plusieurs manières : de l'ouverture d'un jeu de données à la mise en place de modalités innovantes de consultation de la société civile, de la conception d'une nouvelle politique publique ou d'un nouveau service public avec les usagers à la transparence sur un programme aussi majeur et central que le Plan de relance. **L'ensemble des champs de l'action publique sont concernés.**

La France a publié deux plans d'action depuis son adhésion en 2014. Le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques coordonne l'élaboration du plan d'action 2021-2023. **Consulter le rapport d'évaluation du plan d'action 2018-2020 et découvrir les priorités du plan d'action 2021-2023 : s.42l.fr/autoeval**

A quoi ça sert un forum Open d'Etat ?

Un Forum Open d'Etat est un **processus de travail** ponctué par un événement, qui permet de **regrouper des acteurs divers** autour d'une thématique identifiée, avec les objectifs suivants :

- **Structurer une communauté de confiance** regroupant agents publics, société civile et citoyens autour d'une thématique
- **Identifier et explorer les sujets d'engagements** entre acteurs publics, société civile et citoyens sur cette thématique, et en tirer des opportunités de dialogue ultérieur
- **Produire un engagement de qualité**, accompagné de plusieurs actions s'y reportant.

Il s'agit d'un **cadre de médiation bienveillant et protecteur** pour les différents participants — notamment pour les agents publics, qui peuvent s'y exprimer librement.

A quoi ressemble un engagement ?

Voici un exemple d'engagement dans le précédent plan d'action :

ENGAGEMENT 18

Construire un écosystème de la « science ouverte »

Institution(s) porteur(s) : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Nouvel engagement : Principes du FOO inscrits au schéma d'engagement : transparence, redevabilité, innovation et technologie au service de l'ouverture

Enjeux : La science ouverte est un mouvement constant à diffuser les méthodes et les résultats de la recherche, sans obstacles techniques, juridiques, géographiques ou commerciaux, et idéologiques sans aucun délai. Il s'agit de la mutation numérique de nos sociétés pour développer notamment l'accès ouvert (open access), les données ouvertes (open data), mais aussi plus généralement les processus scientifiques ouverts, il comprend une ouverture des processus d'évaluation, des indicateurs, des financements de recherche, des codes sources et des pratiques numériques.

Vision : Il vise à construire un écosystème dans lequel la science sera plus cumulative, plus fortement alimentée par des données, plus transparente, plus intégrée, plus rapide et d'accès plus universel. Il inclut une démocratisation de l'accès au savoir, utile à la recherche, à la formation, à la société. Il constitue également une opportunité pour les sciences participatives, il favorise les avancées scientifiques, particulièrement les avancées imprévues (serendipité), ainsi que les progrès économiques et sociaux en France et en Europe, dans les pays développés autant que dans les pays en développement.

Ambitions : Construire un écosystème de la science ouverte. En France, l'état d'avancement et de maturité de la science ouverte est très inégal selon les disciplines, les acteurs, les organisations et les territoires. La loi pour une République numérique de 2016 a représenté une avancée importante dans ce domaine, à travers les dispositions promouvant l'accès ouvert ainsi que la feuille de routes et de données (Text and data mining - TDM). Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que la science ouverte prenne toute sa place dans les pratiques scientifiques.

ACTIONS	CALENDRIER
• Créer un « Comité pour la science ouverte » pour un échange ouvert, à vocation nationale et internationale, sur les questions de Science ouverte (accès, données, méthodes, codes, science participative)	2018
• Mettre en place un dispositif de monitoring quantitatif de l'état d'avancement de la diffusion en accès ouvert de la littérature scientifique nationale	2019
• Mettre en place un dispositif de monitoring rapide et transparent des dépenses relatives aux articles processing charges et book processing charges	2020
• Mettre en place un dispositif de monitoring transparent (public) des dépenses relatives aux occupations électroniques dans les bibliothèques universitaires. Diffusion des dépenses en open data sur le portail open data du MISE (tableaux BIE sur les ressources électroniques des bibliothèques et des établissements d'enseignement supérieur)	2018
• Constituer un jeu de données ouvert sur les financements de projets de recherche sur appel à projets et leurs bénéficiaires	2019
• Adhésion nationale à ORCID (système d'identification unique des chercheurs qui permet de contrôler plus simplement et sereinement les contributions scientifiques d'un chercheur)	2018 ou 2019
• Accroître le développement de l'ouverte ouverte nationale, HAL, avec un investissement sur la simplicité d'usage et l'interopérabilité en renforçant ses moyens	En cours 2018 - 2020
• Encourager, motiver de la recherche et de l'innovation et laborer, plateforme de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS), et développer leur notoriété et leur usage notamment pour alimenter le débat public des résultats de la recherche	En cours 2018 - 2020
• Communiquer auprès des communautés scientifiques sur les implications de la loi numérique relatives à l'ouverture des publications et des données	2018 ou 2019
• Dans le cadre du soutien public aux revues, recommander l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles et le développement des data papers	-
• Généraliser progressivement via un accompagnement la mise en place de plans de gestion des données dans les appels à projets de recherche, et inclure à une ouverture des données produites par les programmes financés	2019 et en cours

Au programme

Accueil à 13h45
Cour d'honneur, Cour des comptes
Mot d'accueil par le Premier Président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici

14h00
Rendez-vous dans les salles d'ateliers

16h-17h15
Restitution en Grand Chambre en présence des grands témoins.
Discours de la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

A noter : Un seul restituant par atelier sera autorisé à se rendre en Grand chambre pour des raisons sanitaires, une retransmission en direct sera faite dans chaque salle d'atelier et en direct sur Internet.

Atelier 1

Comment rendre visible l'impact des représentants d'intérêt sur la loi ?

Administration pilote : Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)

Contexte

La Haute Autorité a pour mission de promouvoir la transparence de la vie publique grâce notamment à la publicité des déclarations dont elle est destinataire et du répertoire des représentants d'intérêts. Pour sa 3e participation au gouvernement ouvert pour lequel elle cherche à impliquer les citoyens dans ses travaux, la HATVP ouvre la conversation sur l'empreinte normative avec Transparency France.

A parcourir avant l'atelier

→ Les travaux de la HATVP pour le gouvernement ouvert : s.42l.fr/hatvp
 → le plaidoyer de Transparency International sur la transparence du lobbying : s.42l.fr/ti-lobbying
 → Le rapport "Lobbying, l'épidémie cachée" des Amis de la Terre : s.42l.fr/amiterre
 → Le pré-rapport "Pour un lobbying plus transparent et responsable" du député Sylvain Waserman : s.42l.fr/waserman

Atelier 3

Comment renforcer la transparence de la commande publique ?

Administration pilote : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Contexte

En application du code de la commande publique, seules les données essentielles portant sur l'attribution des marchés doivent être ouvertes. Pourtant, la loi pour une République numérique de 2016 oblige les administrations à ouvrir plus de données. Quelles nouvelles données faudrait-il ouvrir ? Comment tendre à une plus grande transparence de la commande publique ?

A parcourir avant l'atelier

→ L'interface d'exploration des données essentielles de la commande publique : decp.info
 → Le tableau de bord des DECP : 139bercy.github.io/decp-monitoring/ et de TerrNum BFC : focus-marches.ternum-bfc.fr/
 → Le livre blanc "Vers une commande publique ouverte" : s.42l.fr/scope
 → La documentation du standard OCDS : s.42l.fr/ocds

Atelier 5

Comment améliorer l'accès des citoyens aux données publiques ?

Administrations pilotes : Ministère de la Transformation et de la fonction publiques et CADA

Contexte

Depuis la loi pour une République numérique les administrations sont tenues, dans certaines conditions, d'ouvrir leur données. En favorisant un échange entre la société civile et les acteurs institutionnels du secteur, notamment autour des difficultés liées à l'ouverture des données publiques, cet atelier vise à s'interroger sur les différentes actions à mener allant dans le sens d'une meilleure transparence et d'une poursuite du mouvement d'open data.

A parcourir avant l'atelier

→ Le rapport du député Eric Bothorel au Premier ministre sur la politique de la donnée : s.42l.fr/bothorel
 → Le guide pratique CADA-CNIL de la publication en ligne et de la réutilisation des données publiques : s.42l.fr/cadacnil
 → "Comment accéder à des informations publiques en France" par Alexandre Léchenet : s.42l.fr/guin
 → Le wiki de l'association Ouvre Boite : s.42l.fr/ouvreboite

Atelier 2

Comment ouvrir l'évaluation des résultats de l'action publique aux citoyens ?

Administration pilote : Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP)

Contexte

Le baromètre des résultats de l'action publique, lancé en janvier 2021, donne à voir aux Français l'état d'avancement et les résultats concrets des 25 premières politiques prioritaires menées par le Gouvernement. Comment renforcer l'implication des citoyens dans la démarche de la transparence des résultats de l'action publique ?

A parcourir avant l'atelier

→ Le baromètre des résultats de l'action publique : s.42l.fr/barometre
 → L'analyse de France Stratégie sur l'évaluation participative : s.42l.fr/strategie

Organisations représentées:

Décider ensemble, MEFRE, France Stratégie, Commando UX de la Dinum

Atelier 3

Comment intégrer les citoyens aux travaux de la Cour des Comptes ?

Administration pilote : Cour des Comptes

Contexte

Dans le cadre du projet de réforme stratégique « Juridictions financières 2025 » de juin 2020, la Cour et les chambres régionales et territoriales ont souhaité dès cette année impliquer davantage les citoyens dans leurs travaux. L'atelier portera en particulier sur le projet de mettre en place des forums de restitution pour présenter les rapports et évaluations des juridictions financières aux publics les plus directement concernés, dans un format ouvert et participatif.

A parcourir avant l'atelier

→ Le projet de réforme stratégique Juridictions financières 2025 : s.42l.fr/jf2025
 → Le replay du micro ouvert avec Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes : s.42l.fr/micro-ouvert

Atelier 6

Comment accompagner la mise à disposition des décisions de justice ?

Administrations pilotes : Ministère de la Justice, Cour de Cassation et Conseil d'Etat

Contexte

Renforçant la publication des décisions de justice, la loi pour une République numérique de 2016 a instauré un principe d'open data des décisions de Justice.

La Cour de cassation et le Conseil d'Etat ont été désignés pour mettre en oeuvre ce principe pour leurs juridictions respectives.

Réutilisatrice de ces décisions, la société civile doit être associée à cette démarche.

A parcourir avant l'atelier

→ L'arrêté du 29 avril 2021 relatif à la mise à disposition du public des décisions des juridictions judiciaire et administrative, fixant le calendrier de l'open data des décisions de Justice : s.42l.fr/odjustice

→ Le rapport Cadiet à la ministre de la Justice, rendu en novembre 2017 : s.42l.fr/cadiet

Annexe 2 : Kit participants Forum Open d'Etat 2 Crise et coopération du 17 juin 2021 au Lieu de la transformation publique



Qu'est-ce qu'un engagement ?

Dans le futur Plan d'action, on distinguera les **engagements** — peu nombreux, très emblématiques et à fort potentiel de transformation — des **actions** — qui se rattachent à l'engagement — et des **initiatives** — plus nombreuses, de portée plus ciblée et moins transverses, elles démontreront la mobilisation générale de l'administration en faveur des principes du gouvernement ouvert.

Voici quelques critères qui définissent un futur engagement potentiel :

- Il permet la **réalisation d'une politique publique** ;
- Il est **ambitieux**, susceptible d'être un vecteur de rayonnement de la France ;
- Il **incarne pleinement les valeurs** du Gouvernement ouvert : transparence, ouverture, participation, collaboration ;
- Il est **inédit**, il énonce une volonté d'agir et des outils qui n'existaient pas jusqu'alors ;
- Il **concerne un Ministère dans son ensemble** ou plusieurs Ministères ;
- Il est **incarné politiquement** au plus haut niveau par le/la Ministre, le Premier ministre ou le Président ;
- Il est **conçu et porté avec une ou plusieurs organisations de la société civile** ;
- Il est **durable** et doit pouvoir être porté au moins jusqu'à 2024 ;
- Ses résultats sont **mesurables**, à la fois par une évaluation externe et par une auto-évaluation.

Les projets qui ne feraient l'objet d'aucun travail avec une/plusieurs organisations de la société civile ne pourront pas intégrer le futur Plan d'action.

A quoi ressemble un engagement ?

Voici un exemple d'engagement dans le précédent plan d'action :

ENGAGEMENT 18

Construire un écosystème de la « science ouverte »

Institution(s) porteuse(s) :
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Niveau engagement :
Principes du PGO, ouverture de recherche, engagement ;
Transparence ; redevabilité ; innovation et technologie au service de l'ouverture

Enjeux :
La science ouverte est un mouvement consistant à diffuser les matériaux et les résultats de la recherche, sans obstacles techniques, juridiques, géographiques ou commerciaux, et notamment sans aucun délai.

Il s'agit de la mutation numérique de nos sociétés pour développer notamment l'accès ouvert (open access), les données ouvertes (open data), mais aussi plus généralement les processus scientifiques ouverts. Il comprend une ouverture des processus d'évaluation, des indicateurs, des licences de réutilisation, des codes sources et des pratiques numériques.

Le vis à construire un écosystème dans lequel la science sera plus cumulative, plus fortement dotée par des données, plus transparente, plus intégrée, plus rapide et d'accès plus universel. Il inclut une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à la recherche, à la formation, à la société, à construire également une opportunité pour les sciences participatives. Il favorise les avancées scientifiques, particulièrement les avancées imprévues (serendipité), ainsi que les progrès économiques et sociaux, en France et en Europe, dans les pays développés avant que dans les pays en développement.

Ambitions :
Construire un écosystème de la « science ouverte ».

En France, l'état d'avancement et de maturité de la science ouverte est très inégal selon les disciplines, les acteurs, les organisations et les territoires. La loi pour une République numérique de 2016 a représenté une avancée importante dans ce domaine, à travers les dispositions promouvant l'accès ouvert ainsi que la foule de textes et de données (Open and data mining - TD4).

Il reste cependant encore beaucoup à faire pour que la science ouverte prenne toute sa place dans les pratiques scientifiques.

Détail de la feuille de route	ACTIONS	CALENDRIER
• Créer un « Comité pour la science ouverte » pour un échange ouvert, à l'attention nationale et internationale, sur les questions de science ouverte (Accès, données, métadonnées, codes, science participative)		2018
• Mettre en place un dispositif de monitoring quantitatif de l'état d'avancement de la diffusion en accès ouvert de la littérature scientifique nationale		2019
• Mettre en place un dispositif de monitoring qualitatif et transparent des dépenses relatives aux articles processing charges et boot processing charges		2020
• Mettre en place un dispositif de monitoring transparent (public) des dépenses relatives aux acquisitions électroniques dans les bibliothèques universitaires. Diffusion des dépenses en open data sur le portail open data du MEST (portails OER sur les ressources électroniques des bibliothèques et des établissements d'enseignement supérieur)		2018
• Construire un jeu de données ouvert sur les financements de projets de recherche sur open à partir d'un référentiel		2019
• Adhésion nationale à ORCID (système d'identification unique des chercheurs qui permet de connaître plus simplement et clairement les contributions scientifiques d'un chercheur)		2018 ou 2019
• Accélérer le développement de l'archive ouverte nationale, HAL, avec un investissement sur la simplicité d'usage et l'interopérabilité en renforçant les incitations		En cours 2018 - 2020
• Enrichir, soutenir, moteur de la recherche et de l'innovation et l'open, plateforme de recherche permettant l'accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS) et développer leur notoriété et leur usage notamment pour alimenter le débat public des citoyens de la recherche		En cours 2018 - 2020
• Communiquer auprès des communautés scientifiques sur les implications de la numérique relatives à l'ouverture des publications et des données		2018 ou 2019
• Dans le cadre du soutien public aux revues, recommander l'adoption d'une politique de données ouvertes associée aux articles et le développement des données		-
• Généraliser progressivement via un accompagnement la mise en place de plans de gestion des données dans les appels à projets de recherche, et inciter à une ouverture des données produites par les programmes français		2019 et en cours



Forum Open d'Etat #2 Crise et coopération

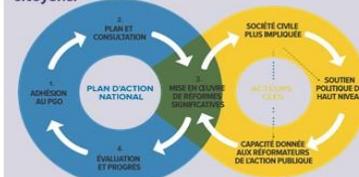
Lieu de la Transformation Publique, Paris, 17 juin 2021

Livret participant

Qu'est ce que le Gouvernement ouvert ?

Le Gouvernement ouvert **ouvre à tous la fabrique de l'action publique**. Il lève le voile sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, en invitant chacun à imaginer **une action publique transparente, responsable et collaborative**, qui bénéficie à l'ensemble des usagers.

Le Gouvernement ouvert répond à la volonté du Président de la République de **construire des réformes ambitieuses sur des sujets sociétaux prioritaires**. Le mouvement du Gouvernement ouvert repose sur **un cercle vertueux** dans lequel l'engagement de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'engagements concrets renforce l'action des réformateurs au sein de l'administration. **Objectif : des réformes plus ambitieuses qui répondent aux besoins des citoyens.**



Une telle ambition se traduit de plusieurs manières : de l'ouverture d'un jeu de données à la mise en place de modalités innovantes de consultation de la société civile, de la conception d'une nouvelle politique publique ou d'un nouveau service public avec les usagers à la transparence sur un programme aussi majeur et central que le Plan de relance. **L'ensemble des champs de l'action publique sont concernés.**

La France a publié deux plans d'action depuis son adhésion en 2014. Le Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques coordonne l'élaboration du plan d'action 2021-2023.

Consulter le rapport d'évaluation du plan d'action 2018-2020 et découvrir les priorités du plan d'action 2021-2023 : s.42l.fr/autoeval

A quoi ça sert un forum Open d'Etat ?

Un Forum Open d'Etat est un **processus de travail** ponctué par un événement, qui permet de **regrouper des acteurs divers** autour d'une thématique identifiée, avec les objectifs suivants :

- **Structurer une communauté de confiance** regroupant agents publics, société civile et citoyens autour d'une thématique
- **Identifier et explorer les sujets d'engagements** entre acteurs publics, société civile et citoyens sur cette thématique, et en tirer des opportunités de dialogue ultérieur
- **Produire un engagement de qualité**, accompagné de plusieurs actions sy reportant.

Il s'agit d'un **cadre de médiation bienveillant et protecteur** pour les différents participants — notamment pour les agents publics, qui peuvent s'y exprimer librement.

Au programme

13h45 : Accueil, Lieu de la Transformation publique
77 avenue de Ségur, 75015 Paris (2e étage)

14h : Introduction par Thierry Lambert
Délégué Interministériel à la Transformation publique

14h15-16h30 Ateliers de travail

16h30 - Pause

16h45-17h45 Restitution en présence de grands témoins
Martin Hirsch, Directeur de l'APHP et François Taddei, Directeur du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI)

Atelier 1 - Comment soutenir l'élan de collaboration entre l'administration et les innovateurs en santé qui a émergé durant la crise ?

Administration pilote : Délégation ministérielle au Numérique en Santé, ministre des Solidarités et de la santé

Contexte

La crise sanitaire a permis de faire émerger un écosystème de citoyens, professionnels de santé, acteurs de la société civile, capables de produire des innovations simples et accessibles.

Les innovations ayant connu une forte publicité ont toutes pour point commun d'avoir été mise en place grâce à une collaboration accrue avec l'administration : accès aux données publiques, interaction avec des agents publics, etc. Cet écosystème ne bénéficie pas aujourd'hui d'une structure, ou d'une cellule d'animation.

Comment pérenniser ces échanges ? Comment mettre à disposition des outils indispensables au développement innovant ?

A parcourir avant l'atelier

→ Feuille de route numérique en santé, bilan 2020 : https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/FD-R-Num-en-Sante-2020-V15.pdf

→ le site et les projets issus du Hackathon Covid lancé par la société civile et soutenu par la DITP : <https://hackathon-covid.fr/>

→ Open data et collaboration citoyenne <https://www.etalab.gouv.fr/comm-les-administrations-ont-collabore-a-louverture-des-donnees-du-coronavirus-le-cas-francais>

Atelier 3 - Comment valoriser et financer les acteurs de l'innovation civique pour permettre des expérimentations et des collaborations innovantes ?

Administration pilote : Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Contexte

La collaboration entre les administrations et les acteurs de la société civile pendant la crise sanitaire ne représente qu'une infime partie du formidable potentiel de l'innovation civique issue des coopérations entre l'Etat et les citoyens.

Comment garantir un cadre de collaboration propice à l'innovation civique et à l'engagement citoyen ? Quel type de soutien peut apporter l'Etat aux acteurs des technologies civiques : labellisation, ressources financières, données publiques ? A quelles conditions et selon quelles modalités pourrait exister "le service public citoyen" ? Comment les citoyens pourraient-ils y être associés ?

A parcourir avant l'atelier

→ "Le service public de demain sera citoyen", Paul Duan <https://www.lagazettedescommunes.com/569588/pour-paul-duan-le-service-public-de-demain-sera-citoyen/>

→ Pour un Etat partenaire, Sébastien Soriano : <https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr/de-lordo-liberalisme-a-lordo-communalisme/>

→ Communauté des volontaires de Paris : <https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922>

Atelier 2 - Comment tirer des leçons de la crise en impliquant davantage les citoyens dans les instances de participation en santé ?

Administration pilote : Ministre des Solidarités et de la santé

Contexte

La crise sanitaire a mis au jour une volonté accrue des citoyens de participer et d'être associés aux instances de participation en santé.

Si plusieurs dispositifs ont été mis en place durant la crise sanitaire (comité citoyen pour la vaccination, etc), les instances permanentes ont une composition peu variée.

Quels acteurs associer aux instances ? Comment trouver un juste milieu entre exigence d'expertise et démocratie participative ? Comment rendre plus accessible et transparent les travaux produits par ces instances ?

A parcourir avant l'atelier

→ "Il faut rendre la société co-responsable de la gestion de la pandémie", Emmanuel Hirsch <https://www.franceculture.fr/emissions/invitee-actu/emmanuel-hirsch>

→ Un collectif de 35 citoyens tirés au sort pour accompagner la campagne de vaccination : <https://www.lecese.fr/content/collectif-citoyen-vaccination-programme-de-la-session-2>

→ Appel du CNS pour la démocratie en santé : <https://s.42l.fr/demosante>

→ Service Public d'Information en Santé, Stratégie et mesures pour contrer la diffusion de mauvaises informations « infox » <https://s.42l.fr/SPIsfakenews>

Atelier 4 - Comment outiller le dialogue entre l'administration et la société civile pour garantir une mise en oeuvre transparente et collaborative du plan d'action ?

Administration pilote : Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Contexte

Le Gouvernement ouvert permet de fixer un cadre d'interaction entre société civile, citoyens et administration. Son fonctionnement se fait par cycle : élaboration du plan d'action, exécution du plan, et évaluation de celui-ci.

Comment garantir l'ouverture et la transparence tout au long du cycle ? Selon quelles modalités la mise en oeuvre des engagements peut-elle transparente et collaborative ? Quel cercle de dialogue entre société civile et administration peut-on imaginer sans se substituer aux instances existantes ? Comment développer la culture du Gouvernement ouvert pour faciliter son appropriation par les agents publics et l'administration ?

A parcourir avant l'atelier

→ Plans d'action 2015-2017 et 2018-2020, rapports d'évaluation : <https://www.etalab.gouv.fr/plan-daction-nationale>

→ Recommandations OGP : <https://www.opengovpartnership.org/fr/actions-for-a-secure-and-open-civic-space/>

→ Communiquer autour du Gouvernement ouvert, guide pratique : <https://www.oecd.org/gov/open-government/communiquer%20autour%20du%20gouvernement%20ouvert.pdf>



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce rapport a été piloté par les équipes de la
Direction interministérielle de la transformation publique
www.modernisation.gouv.fr
gouvernement-ouvert.ditp@modernisation.gouv.fr

Décembre 2021